

Le 15 avril 2021

Objet : Plans de classe, masques homologués, activités de fin d'année et sensibilisation

Aux membres du personnel enseignant,

Avec l'arrivée des variants et le resserrement des mesures sanitaires, la Direction régionale de la santé publique nous recommande fortement de produire des plans de classe, ceci afin de limiter le nombre de personnes à isoler si un cas de COVID-19 était confirmé dans un groupe et que, pour diverses raisons, l'analyse de risque de la santé publique établissait que des isolements préventifs sont requis. Cette situation pourrait survenir, par exemple, si, malencontreusement, les équipements de protection individuelle portés étaient considérés non conformes (comme le port d'un masque non homologué). La production de plans de classe nous apparaît d'autant plus pertinente qu'à cette période-ci de la session, il devient difficile de rattraper des apprentissages qui n'ont pu être réalisés ou de déplacer des dates d'examens finaux pour cause de retrait de plusieurs étudiantes ou étudiants d'un groupe donné.

Il est important de prendre note que les plans de classe sont nécessaires seulement pour les locaux où les étudiantes et les étudiants sont à un poste fixe et ne sont pas amenés à se déplacer dans le cadre du cours. On parle donc des **classes traditionnelles et des laboratoires informatiques**.

Il est ainsi demandé aux membres du personnel enseignant qui ont des cours dans de tels locaux de produire, dans les meilleurs délais, un plan de leurs classes en inscrivant le nom de l'étudiante ou de l'étudiant associé au numéro de bureau où elle ou il est assis. Vous constaterez à cet effet que tous les bureaux ont été préalablement numérotés dans les classes traditionnelles et les laboratoires informatiques. Un gabarit de plan est disponible dans la section des documents de la communauté *Personnel* de l'intranet, sous l'onglet COVID-19. Ces plans de classe doivent ensuite être conservés dans vos fichiers, et facilement accessibles à distance. Il vous sera demandé de les transmettre rapidement au Service des ressources humaines si un membre de la classe était infecté par le virus et que l'équipe de la santé publique doit imposer des mesures d'isolement.

Nous vous recommandons aussi de demander à vos étudiantes et vos étudiants de s'asseoir à la même place à chaque cours afin d'avoir à produire un seul plan par groupe pour le reste de la session.

Importance du port du masque de procédure homologué

Nous profitons de l'occasion pour rappeler l'importance d'utiliser les masques de procédure du Cégep, qui sont sécuritaires et homologués par les autorités gouvernementales. De plus, si vous êtes en contact avec une personne infectée, cela peut vous éviter un isolement préventif.

Il est important d'insister également sur cet aspect auprès des étudiantes et des étudiants. Le couvre-visage n'est plus autorisé dans nos murs et elles et ils doivent porter les masques de procédure fournis par le Cégep. Si des étudiantes ou des étudiants vous mentionnaient qu'ils ne peuvent porter le masque de procédure pour quelque raison que ce soit, veuillez les guider vers Mme Wendy-Lee Gravelle, conseillère en gestion des dossiers COVID-19. Elle est joignable par MIO ou par courriel à l'adresse wendy-lee.gravelle@cegepshebrooke.qc.ca ou encore par téléphone au

819-342-0572. L'exemption du port du masque de procédure doit être autorisée seulement après analyse de la situation de la personne requérante.

Activités de fin d'année non autorisées

L'organisation d'activités à caractère social, de fin d'année ou de fin de programme, en présence pour les étudiantes et les étudiants n'est toujours pas autorisée. Nous vous informerons si un allègement des consignes survenait à cet égard. Aussi, nous vous rappelons que les budgets alloués normalement à l'organisation de ces activités ne peuvent servir pour l'achat de cadeaux destinés aux étudiantes et aux étudiants.

Maintenir la sensibilisation et le respect des mesures

Vous avez sans doute remarqué comme nous un relâchement dans l'application des mesures sanitaires notamment chez les étudiantes et les étudiants, cela dû probablement à l'arrivée du beau temps et à une certaine lassitude des contraintes imposées par cette crise sanitaire qui perdure.

En cohérence avec notre mission éducative, nous allons rappeler à nouveau aux étudiantes et aux étudiants l'importance de maintenir ces gestes de prévention par des messages de sensibilisation et par des interventions entre autres des gardiens de sécurité. N'hésitez pas à faire des interventions auprès d'eux à cet effet. Ensemble, nous arriverons sûrement à leur faire comprendre à nouveau qu'ils portent avec nous cette responsabilité collective.

Comme nous avons su le faire depuis le début de cette année scolaire, il nous importe de continuer, ensemble, à maintenir un milieu bienveillant, favorisant la réussite des étudiantes et des étudiants et sécuritaire pour l'ensemble de la communauté collégiale.

Avec nos salutations,

Les membres de la direction du Cégep :

Marie-France Bélanger,
Éric Gagné,
Diane Cloutier,
Manon Desaulniers,
Marie-Claude Dupoy,
Danielle Ferland,
Martin Lambert et
Michel Savoie